

## Déclaration liminaire de la CAP des TSEI du 11 mai 2017

Lors de la réunion informelle du 6 avril 2017 à la DGE, Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable a de nouveau eu l'occasion de rappeler, dans sa déclaration liminaire, les carences du dialogue social à la DGE, visant ainsi l'absence d'instance institutionnelle.

A l'occasion de cette réunion Solidaires I.D.D. y a notamment dénoncé :

- ✓ le passage en force du gouvernement sur le non-protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), ainsi que sur le dispositif RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) visant à introduire la rémunération au mérite, au 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- ✓ l'absence de considération des qualifications et des technicités exigées des fonctionnaires de notre ministère qui se mobilisent au quotidien pour accomplir avec, conscience et responsabilité, les missions de Service Public qui leur incombent,
- ✓ les suppressions d'emploi dans la loi de finances 2017 qui fragilisent encore plus, l'exercice des missions, la diminution des moyens qui dégradent chaque jour un peu plus les conditions de vie au travail. Les situations de souffrance au travail explosent,
- ✓ la chute vertigineuse du Plan Ministériel de Qualification 2017.

Solidaires I.D.D. accuse réception du courrier du Secrétariat Général du MEF du 27 avril 2017 demandant un développement juridique relatif à l'absence de comité technique auprès de la DGE.

Dans l'attente d'une réponse, sachez que la fédération Solidaires Finances, réaffirmera à l'occasion d'un prochain GT ministériel, son souhait de voir modifier l'arrêté ministériel du 9 juin 2011 relatif à la cartographie des CT, pour que la DGE à réseau soit dépositaire d'un CT Directionnel avec les moyens de fonctionnement idoines.

S'agissant du RIFSEEP, la question relative à son application aux agents sous gestion MEF en PNA (position normale d'activité) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est à ce jour sans réponse. Personne, ni du côté Environnement, ni du côté Finances, n'est à même de nous répondre pour savoir à quelle « sauce » ces agents vont être mangés. S'agira t-il du RIFSEEP MEEM ou du RIFSEEP MEF, sachant que les agents administratifs sont déjà impactés par cette mesure avec des blocages de traitement (indiciaire, indemnitaire) et des non-réponses à tous les étages.

Solidaires I.D.D. attend donc des éléments d'appréciation dans les meilleurs délais et dénonce certains propos affirmant que le RIFSEEP est un « bon exercice » pour les agents.

S'agissant de la convention portant sur la gestion des personnels sous statuts Finances ou Industrie en fonction dans les services du MEEM, convention caduque depuis 16 mois, Solidaires I.D.D. s'inquiète de son non renouvellement. Solidaires demande en conséquence qu'elle soit renouvelée au plus vite. Compte tenu

*des enjeux, Solidaires I.D.D. souhaite être associé à son élaboration. A minima cette convention devra être bâtie sur les bases de la précédente et prendre en compte les conditions et les aspects du suivi post professionnel des agents des corps de l'industrie exposés à l'amiante.*

*S'agissant de cette CAP, Solidaires s'interroge sur les orientations proposées sur certains dossiers que ce soit en matière de mobilité, que de promotion. Jamais Solidaires I.D.D. n'a eu à traiter autant de demandes particulières. Solidaires y voit là une conséquence directe des nombreuses réformes imposées aux services ces dernières années, conjuguées à la baisse des effectifs. Pour l'intérêt de leurs services, les employeurs qui subissent de fortes pressions, se retranchent derrière des règles de gestion devenues obsolètes. Nous arrivons ainsi à des situations extrêmement difficiles où la prise en compte de l'humain est totalement délaissée. Solidaires le dénonce et continuera de le dénoncer, affirmant avec force plus que jamais, que le bien être au travail passe par une prise en compte plus grande des situations individuelles.*

*Solidaires espère de tout cœur que cette cette commission saura se montrer à la hauteur des enjeux et appelle de ses vœux une modification des règles de gestion du corps des TSEI déjà évoquée l'année dernière.*

*S'agissant du tableau d'avancement, Solidaires ne peut que regretter le faible nombre de propositions, 4 seulement, 1 pour le réseau DREAL. Certaines situations deviennent critiques : des agents au dernier échelon de leur grade sans espoir d'évolution professionnelle avant de nombreuses années. Solidaires rappelle sa demande d'intégrer tous les agents du 1<sup>er</sup> grade dans le 2<sup>e</sup> grade du corps des TSEI.*

*Concernant la diminution du nombre de circulaires de mobilités (2 par an au lieu de 3) Solidaires I.D.D. dénonce les conséquences négatives qui se font jour. Cette position est partagée par des responsables de services. Solidaires demande un retour à l'ancien dispositif.*

*Enfin Solidaires I.D.D. constate et regrette que les arbitrages inter-corps demandés lors des précédentes CAP à l'occasion des cycles de mobilité soient systématiquement rendus en faveur de nos collègues sous statuts MEEM.*